

GESTION DES LICENCES INITIATIONS

La FFS met à la disposition des clubs fédérés dont au moins le Président, le Secrétaire et le Trésorier sont couverts par l'assurance fédérale des Licences Initiations de 2 types : LI dites 1 Jour (LI-1J) et LI dites 3 Jours (LI-3J) selon la période de couverture désirée. L'USAN entrant dans cette catégorie dispose donc de cet avantage.

Le bénéficiaire d'une telle carte est considéré comme membre à part entière de la FFS le temps de la couverture prévue par ladite carte. **Il est placé sous l'entière responsabilité du club qui lui a délivré** ladite carte. Le parrain est donc le Président du club, qui peut déléguer sa prérogative à des délégués déclarés auprès de la fédération.

Depuis le premier octobre 2011, il n'y a plus de carnets de cartes, elles sont vendues cartes par cartes. Tout se règle par internet :

- le responsable (i.e. : le Président ou son délégué) déclare les bénéficiaires avant la date de couverture (c'est comme au cinéma et non comme au restaurant, on paie avant d'avoir consommé !). L'enregistrement au siège doit être fait avant 8h00 le jour de la sortie, avec les **renseignements indispensables : noms ó prénoms ó dates de naissance** des bénéficiaires.
- la facture est adressée au club le 15 de chaque mois. Le prélèvement est effectué directement sur le compte du club par la comptabilité fédérale.

Coûts 2012 des Licences Initiation à l'USAN :

- LI-1J : 4.00 ¤
- LI-3J : 6.50 ¤

Pour une raison de bonne gestion de ces cartes, les délégués remettent au Président les listes renseignées des bénéficiaires des LI qu'ils enregistrent.

Pour 2011 la répartition mensuelle de leur utilisation a été la suivante :

2011	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	∑
mineurs	0	5	4	17	36	18	65	52	35	25			257
majeurs	0	17	33	25	35	34	43	10	10	41			248
totaux	0	22	37	42	71	52	108	62	45	66			505
Cumuls	0	22	59	10	17	22	33	39	43	50			////
				1	2	4	2	4	9	5			////
													//

Etat au 31 octobre 2011 : 505 Licences Initiations distribuées dont 478 LI-1J et 27 LI-3J pour un total de 559 (478 x 1 + 27 x 3) journées couvertes par l'assurance fédérale, à 257 mineurs et 248 majeurs.

Daniel PREVOT
Président de l'USAN